



Centre
d'Actions et de
Réalizations
Internationales

RAPPORT DE LA PARTICIPATION DU CARI ET DES REPRÉSENTANTS DU GTD, DU RADDO ET DU RESAD, À LA 14^{ÈME} CONFÉRENCE DES PARTIES DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES POUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Du 2 au 13 septembre 2019 à New Delhi, en Inde



La participation à la COP14 de la CNUCLD, du CARI et des membres des réseaux qu'il coordonne et anime (GTD, RADDO, ReSaD) a été rendue possible grâce au soutien de leurs partenaires.

Membres de la délégation :



Partenaires :



Auteurs : Manon Albagnac, Mathilde Bourjac, Patrice Burger

© Edition CARI 2019, 12 rue du Courreau, 34380 Viols-le-Fort
www.cariassociation.org

Sommaire

1.	Introduction.....	5
1.1.	Enjeux de la 14 ^{ème} Conférence des Parties de la CNULD.....	5
1.2.	Participation du CARI et des délégations GTD, RADD0, ReSaD	6
2.	Porter les positions de Désertif'actions 2019	10
2.1.	Restitution des résultats de Désertif'actions	10
2.2.	Diffusion des livrables de Désertif'actions 2019	11
2.3.	Conclusion sur le plaidoyer à la suite de Désertif'actions.....	11
3.	Porter les positions du Sahel.....	12
3.1.	Préparation des délégations en amont (ateliers de concertation)	12
3.2.	Contribution à la préparation des Sessions de Dialogue Ouvert	12
3.3.	Intervention sur le pastoralisme dans l'événement parallèle organisé par l'UICN	13
4.	Porter les positions sur les oasis	14
4.1.	Préparation de la délégation en amont	14
4.2.	Stand oasis dans le hall des expositions.....	14
4.3.	Participation au segment de haut niveau	15
4.1.	Échanges avec les délégations officielles des pays	15
5.	Partage d'expérience et apprentissage.....	16
5.1.	Les événements parallèles organisés par le CARI	16
5.2.	Les événements parallèles dans lesquels les délégations sont intervenues.....	20
6.	Bilan de la participation du CARI et des réseaux à la COP	22
6.1.	Points forts de la participation du CARI et des réseaux ReSaD, RADD0 et GTD	22
6.2.	Recommandations concernant la participation collective.....	23
6.3.	Conclusions sur la COP et ces résultats	25
7.	Perspectives.....	26
7.1.	Restitutions prévues.....	26
7.2.	Panel des OSC.....	27
7.3.	Prochaine édition de Désertif'actions	27

Liste des acronymes

ACDD	Association de Citoyenneté et de Développement Durable	JEDD	Jeunesse Environnement Démocratie Développement (ONG)
AFD	Agence Française de Développement	IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
APEB	Association pour la Protection et l'Environnement de Beni Isguen	IGMVSS (GMV)	Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel
APEDR	Association pour la Promotion de l'Environnement et le Développement Rural	IRD	Institut de Recherche et Développement
AOFEP	Association Oasis Ferkla pour l'Environnement et le Patrimoine	LCD	Lutte Contre la Désertification
ASOC	Association de sauvegarde de l'oasis de Chenini	MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
CARI	Centre d'Actions et de réalisations Internationales	MECB	Mouvement Ecologique du Burkina Faso
CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel	NDT	Neutralité en matière de Dégradation des Terres
CNCOD	Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification	ODD	Objectif du Développement Durable
CNULD	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification	OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
COP	Conference Of Parties	ONG	Organisation Non-Gouvernementale
COW	Comité Plénier	OSC	Organisation de la Société Civile
CRIC	Committee for Review of the Implementation of the Convention	OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
CSFD	Comité Scientifique Français sur la Désertification	RADDO	Réseau Associatif pour le Développement Durable des Oasis
CST	Committee on Science and Technology	REFEDE	Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux
D'a19	Désertif'actions 2019	ReSaD	Réseau Sahel Désertification
FAO	Food and Agriculture Organization	RNA	Régénération Naturelle Assistée
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial	SPI	Science and Policy Interface
FIJED	Forum International des Jeunes pour l'Environnement et le Développement	SPONG	Secrétariat Permanent des ONG
FVC	Fonds Vert Climat	UICN	Union Internationale de Conservation de la Nature
GDT	Groupe Durable des Terres	VGGT	Voluntary Guidelines on the responsible Governance of Tenure
GTD	Groupe de Travail Désertification		

1. Introduction

1.1. Enjeux de la 14^{ème} Conférence des Parties de la CNULD

La quatorzième Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, organisée à New Delhi en Inde a eu pour objet de faire le suivi des décisions de la précédente Conférence (COP13, Ordos 2017).

Les pays signataires de la CNULD, « les Parties, réunis du 2 au 13 septembre 2019, ont organisé leurs travaux et négociations autour des principaux points d’agenda suivants :

- Intégration de l’ODD 15 et de sa cible 15.3 à la mise en œuvre de la Convention (atteinte de la neutralité en matière de dégradation des terres).
- Modalités de l’évaluation à mi-parcours du cadre stratégique de la CNULD (2018-2030)
- Mise en œuvre du plan de communication de la CNULD et de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)
- Mise en œuvre effective de la Convention :
 - o Examen du rapport du CRIC
 - o Suivi des cadres directifs et des questions thématiques (Sécheresse, tempêtes de sable et de poussière, nouveaux enjeux : le régime foncier)

Nouveaux sujets à l’ordre du jour :

Pour la première fois, et par suite d’un plaidoyer de la société civile, les Parties ont débattu des enjeux fonciers dans le cadre de la lutte contre la désertification, une décision spécifique sur cette question était attendue et a été adoptée.

Concernant la sécheresse, le débat attendu lors de la COP devait aboutir ou non à la proposition d’adopter un protocole spécifique sur la sécheresse.

Enfin, les Parties ont été invitées à débattre des thématiques suivantes durant le segment de haut-niveau :

- L’interaction entre le climat et les terres
- L’optimisation de la diversité alimentaire
- La demande en énergie des terres
- Le lien entre rural et urbain
- Le rôle de la communauté professionnelle
- Les opportunités liées aux chaînes de valeur durables
- L’effet négatif de la dégradation des terres sur la pauvreté et la santé humaine
- La montée rapide du mouvement global de restauration des terres

1.2. Participation du CARI et des délégations GTD, RADDO, ReSaD

Le CARI a participé à la COP 14 de la CNULD accompagné d'une importante délégation de membres de ses réseaux partenaires (GTD, ReSaD et RADDO), composée de 21 représentants d'associations de 9 pays.

Cette délégation a été présidée par M. Patrice Burger (président du CARI), et coordonnée sur le plan opérationnel par Mme Manon Albagnac (coordinatrice du ReSaD) et Mme Mathilde Bourjac (coordinatrice du RADDO).

Le CARI et les membres des réseaux GTD, ReSaD et RADDO ont su mobiliser différents partenaires pour soutenir leur participation à la COP14 : CNULD, FAO, MEAE, DOB Ecology, Agrisud

Réseaux	Organisation	Prénom	Nom
	CARI – France	Patrice	Burger
	CARI – France	Mathilde	Bourjac
	CARI – France	Manon	Albagnac
	Danaya - France	Bernard	Terris
	Agrisud - France	Berton	Sylvain
	AOFEP - Maroc	Ahmed	Jaakou
	AOFEP - Maroc	Hasna	Assini
	ACDD – Tunisie	Abdelbasset	Hamrouni
	Tenmiya – Mauritanie	Sidi Ahmed	Cheine
	Tenmiya – Mauritanie	Mohamed Vall	Naffa
	APEB – Algérie	Adel	Moulai
	LabOasis - Italie	Pierre	Varasi
	REFEDE – Mali	Fatoumata	Goundo
	CNCOD – Niger	Moussa	Halilou
	JEDD – Niger	Ramatou	Issaka Tanda
	SPONG – Burkina Faso	Omer	Ouedraogo
	APEDR – Burkina Faso	Sayouba	Bonkongou
	MECB – Burkina Faso	Lazare	Doulcom
	MECB – Burkina Faso	Rodrigue	Hilou
	Tiipaalga – Burkina Faso	Bakary	Diakite
	MARP – Burkina Faso	Mathieu	Ouedraogo

a) Le Groupe de Travail Désertification

Le Groupe de Travail Désertification, coordonné par le CARI est le réseau des acteurs français sur la désertification. Il regroupe des organisations de la société civile, mais aussi des collectivités locales et les chercheurs du Comité Scientifique Français sur la Désertification. Le GTD est le principal interlocuteur du gouvernement français sur les questions de dégradation des terres en zones arides. En amont des COP Désertification, les membres du GTD ont été sollicités par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, pour contribuer à la préparation des positions françaises et européennes. Les représentants du GTD et du CARI participant à la COP ont été intégrés dans la délégation officielle de la France. Enfin, le GTD est la plateforme représentant le Réseau Sahel Désertification en France.

b) Le Réseau Sahel Désertification

Le Réseau Sahel Désertification créé en 2010, s'est investi depuis ses débuts à faire entendre la voix des organisations de la société civile et des populations sahéliennes au sein de la Convention Désertification. Composé de plateformes de la société civile du Burkina Faso (SPONG), de France (GTD), du Mali (REFEDE) et du Niger (CNCOD), le ReSaD est le seul réseau international de la société civile francophone à agir au sein de la Convention. Progressivement, le ReSaD s'est positionné et a été reconnu au sein de cette arène. Chacune de ses plateformes membres joue un rôle dans son pays pour préparer la COP, avec la société civile et avec les délégations étatiques, puis pour porter des positions collectives lors de la COP.

La participation à la COP14 marque une nouvelle étape pour le ReSaD, avec une délégation de 12 personnes (en comptant le GTD), dont la moitié constituée de représentants d'organisations burkinabè membres du SPONG. Cette délégation coordonnée par le CARI, avec un appui important du point focal ReSaD/SPONG, M. Omer Ouedraogo, a su rendre visible le réseau, défendre les positions communes élaborées dans les différents pays et lors de Désertif'actions 2019, et partager les expériences et pratiques de la société civile sahélienne.

Répondant à une recommandation faite à la suite de la COP13, cette délégation du ReSaD était composée de « nouveaux », pour qui il s'agissait d'une première participation à la COP désertification, et « d'anciens » déjà rompu au processus de négociations et d'échanges qui s'y tiennent. La coordination de cette délégation et la cohésion entre ses membres a permis à chacun de participer activement et avec assurance aux différents temps de négociations et d'échanges.

c) Le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis

Le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis, créé en 2001, s'est investi depuis ses débuts dans la lutte pour la sauvegarde des écosystèmes oasiens, leur préservation et leur reconnaissance. À travers des actions communes de plaidoyer, les OSC membres du RADDO travaillent à améliorer la reconnaissance en tant qu'écosystèmes ayant un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques et contre la désertification. Néanmoins, au sein de la Convention Désertification, ces écosystèmes particuliers étaient jusqu'à présent très peu pris en compte. Au sein du réseau, les années 2018 et 2019 ont abouti à la mise en place d'une stratégie de plaidoyer en partenariat avec des acteurs institutionnels que sont la FAO, le ministère de l'environnement mauritanien, le Centre Régional de Recherches en Agriculture Oasienne tunisien et l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et l'Arganier au Maroc. Cela a mené à la création d'une délégation oasienne présente à New Delhi dans cette Convention Désertification.

Cette participation à la COP 14 marque donc une nouvelle étape pour le réseau ; avec une délégation de 6 représentants d'associations du réseau que sont l'ACDD en Tunisie, l'AOFEP au Maroc, l'APEB en Algérie et Tenmiya en Mauritanie ; ainsi que d'un représentant de l'association italienne LabOasis. Les membres du RADDO se sont appuyés sur la délégation du ReSaD pour comprendre les mécanismes de la Convention et faire de cette première participation ; une participation active et effective.

La présence du RADDO à cette COP a permis de lancer une dynamique d'un réseau OSC arabes, pour le renforcement de leur participation, sur initiative de M. Khalid Asal, président du conseil d'administration de la Fondation AL Aghsan pour le développement de l'agriculture et de l'environnement en Irak.

d) Une préparation commune lors de Désertif'actions 2019



Le Sommet Désertif'actions 2019, organisé en juin dernier à Ouagadougou au Burkina Faso, par le CARI, le SPONG et la CNULD, est la seule rencontre d'envergure internationale permettant à la société civile de s'informer sur la CNULD et de se positionner en amont de la COP. Plus de 380 représentants des OSC de 40 pays ont participé au Sommet Désertif'actions 2019. Les membres du GTD, du ReSaD et du RADDO faisaient partie de ces participants, ce qui leur a permis de se préparer ensemble pour la COP. Les trois jours de travaux de Désertif'actions ont permis de présenter le fonctionnement et les enjeux de la COP14, puis les organisations de la société civile se sont concertées autour de quatre thématiques (la Grande Muraille Verte, les multi-usages de l'eau, le pastoralisme, le foncier dans le cadre de l'atteinte de la neutralité), pour formuler des positions et recommandations à l'intention des décideurs. Ces positions, transcrites dans la déclaration « Nous sommes la Terre qui se défend contre la désertification » et dans une synthèse de 8 pages, ont été portées par les membres des réseaux lors de la COP.

e) Une délégation coordonnée

En s'appuyant sur les recommandations faites à la suite de la COP13 par les partenaires des réseaux, la coordination de la délégation a été nettement améliorée.

En amont de la COP, un document de cadrage a été préparé par le CARI et diffusé aux membres de la délégation intégrant :

- L'agenda de la COP et des explications sur les différents comités (CST, COW, CRIC) et les différentes sessions (sessions de dialogue ouvert, débat spécial).
- Une explication des enjeux de la COP.
- Une explication du fonctionnement du groupe des OSC et du plaidoyer mené par la société civile.
- Le plan d'action du CARI, des réseaux et partenaires pour la COP : événements parallèles prévus.

Mme Chrystelle Negron, volontaire du GTD au CARI avait également préparé une synthèse des documents officiels de la CNULD, préparatoires à la COP. Cette synthèse permet d'aller à l'essentiel sur la multitude de sujets traités par les Parties durant deux semaines. Elle économise ainsi la lecture de plusieurs centaines de pages rédigées dans un style institutionnel.

Enfin un agenda commun, planifiant quatre réunions de coordination de la délégation, avait été partagé entre tous les membres.

Au démarrage de la COP, une réunion des organisations de la société civile s'est tenue le 1^{er} septembre. Cette première journée était **animée par les membres du Panel des OSC** (représentants élus des OSC auprès de la Convention), qui a diffusé des informations permettant de préparer la participation commune des OSC :

- Enjeux de la COP
- Programme de la COP
- Fonctionnement du groupe des OSC : réunions journalières, groupes de discussion mail et WhatsApp

Tous les membres de la délégation déjà présents à New Delhi pour cette journée ont participé à la réunion et ont en particulier :

- Repéré les différents temps forts auxquels il faudra participer, en relation avec les positions à porter
- Se sont répartis dans les groupes de travail qui seront formés pour préparer les interventions des OSC
- Contribué à la finalisation de la déclaration d'ouverture des OSC
- Communiqué sur les événements parallèles organisés par le CARI et les réseaux pour y inviter les autres OSC

Durant la COP, tous les membres de la délégation étaient en contact grâce à un groupe de discussion sur WhatsApp, permettant de s'informer de la tenue des différents temps d'agenda, de prévoir les réunions collectives, mais aussi d'organiser les déplacements depuis et vers l'hôtel, et enfin de partager les photos !

Les 4 réunions de coordination de la délégation ont été tenues :

Le 1^{er} septembre, après la réunion des OSC, M. Patrice Burger a rassemblé tous les membres de la délégation, pour une discussion autour des tenants et aboutissants de la participation de la société civile à la COP. Cette première réunion a permis de motiver les troupes en vue des deux semaines intenses qui les attendaient.

Le 3 septembre, à l'arrivée des deux coordinatrices opérationnelles, une deuxième réunion a permis de faire des rappels sur l'agenda et la répartition de membres de la délégation dans les différents temps, d'organiser la tenue du stand des réseaux, de mettre en place les dispositifs de rapportage, d'organiser le plaidoyer auprès des délégations pays et de régler certains aspects administratifs et logistiques.

Le 7 septembre, à mi-parcours, les membres du ReSaD et du RADD0 se sont réunis séparément pour un bilan à mi-parcours et la préparation de la semaine suivante.

Enfin, le 11 septembre un premier bilan à chaud sous forme de tour de table a été organisé. Tous les membres de la délégation encore présents ont pu s'exprimer sur leur ressenti de cette COP, sur les activités réalisées et sur les résultats qu'ils pensent avoir obtenus. De ce bilan, est ressorti une satisfaction de chacun pour sa participation individuelle et au sein d'un collectif, ainsi que de premières recommandations issues d'une « envie de faire encore mieux la prochaine fois ».

f) Intégration au groupe des OSC de la CNULD

Les membres du GTD, du RADD0 et du ReSaD se sont bien intégrés au groupe des OSC de la CNULD, au sein duquel ils formaient le plus important contingent, francophone qui plus est. D'autres représentants d'OSC africaines s'y sont greffés !

Au sein du groupe des OSC de la CNULD, et notamment lors de réunions journalières de ce groupe, le fait que les discussions se déroulent en anglais constitue une barrière pour beaucoup d'OSC francophone. Il faut saluer cette fois-ci les efforts consentis par M. Emmanuel Seck d'ENDA Energie Sénégal (et du réseau Drynet) - qui remplaçait la représentante du panel des OSC pour l'Afrique - pour traduire régulièrement les échanges de l'anglais vers le français, et pour avoir animé un groupe des OSC africaines.

g) Les enjeux de la délégation

Le CARI et la délégation des réseaux GTD, ReSaD et RADDO s'étaient donné pour mission de :

- Porter les positions issues de Désertif'actions 2019
- Porter les préoccupations de la société civile sahéenne active sur la lutte contre la désertification, en particulier sur les thématiques de l'agroécologie, du pastoralisme et de l'accès au foncier.
- Faire rentrer la question des oasis au sein de la CNULD pour obtenir leur reconnaissance en tant que patrimoines vulnérables à préserver
- Faire rentrer la question des oasis au sein de la CNULD pour obtenir leur reconnaissance comme écosystèmes essentiels dans la lutte contre la désertification ; particulièrement au niveau du pourtour saharien
- Partager les expériences des membres de la délégation, apprendre sur les initiatives en cours et prévues par les pays et institutions, entrer en contacts avec une variété d'acteurs de la LCD.

2. Porter les positions de Désertif'actions 2019

Il s'agissait de porter les contenus des positions de Désertif'actions 2019, au sein de différents espaces de discussions, mais aussi de faire intégrer la déclaration de D'a19 « Nous sommes la Terre qui se défend contre la désertification », dans les annexes des décisions officielles de la COP.

Une première étape a été de mentionner le Sommet Désertif'actions et sa contribution à préparer la COP, dans la déclaration officielle de la société civile, lue lors de l'ouverture en plénière de la COP, le 2 septembre.

Les Parties, notamment le Burkina Faso, la France et l'Union Européenne, ont été approchées pour qu'elles soutiennent l'inclusion de la déclaration de D'a19 aux documents de la COP. Enfin, lors de la dernière session du Comité Plénier du 12 septembre, la déclaration officielle de la société civile, lue par M. Patrice Burger, a permis de réitérer cette requête.

L'organisation du Sommet Désertif'actions 2019 avait été actée lors de la COP13 en 2017. Les Parties avaient approuvé l'organisation du Sommet comme une étape de la participation et de l'implication de la société civile dans les processus de la Convention Désertification.

2.1. Restitution des résultats de Désertif'actions

Un événement parallèle a été proposé par le CARI le 10 septembre au Pavillon des Conventions de Rio. Cette restitution a été animée par M. Patrice Burger pour le CARI et M. Omer Ouedraogo pour le SPONG. Elle a été ouverte par M. Bationo Bassiere, Ministre de l'Environnement, de l'Économie Verte et des Changements Climatiques du Burkina Faso et par M. Yann Werlhing, Ambassadeur Interministériel français pour l'Environnement. Tous les deux ont manifesté leur soutien aux actions entreprises par la société civile pour préparer les COP et éclairer sur les Conventions de Rio. Ils ont également rappelé les engagements du Burkina Faso et de la France pour soutenir l'agroécologie : vision de l'ancien président Thomas Sankara pour l'autosuffisance alimentaire, toujours d'actualité au Sahel, et engagement concret de l'état français à travers l'Initiative Verte pour le Sahel.

La session s'est poursuivie avec la restitution des résultats de Désertif'actions 2019, présentés par M. Nabil Ben Khatra (OSS), M. Elvis Tangem (Union Africaine), Mme Jiajia Luo (Panel des OSC), Mme Bora Masumbuko (UICN) et M. Sylvain Berton (Agrisud).

L'une des notions qui découle des travaux de D'a19 et des échanges ayant suivi la restitution, c'est l'indispensable concertation multi-acteurs. Cet effort de concertation doit pouvoir dépasser la sectorisation de trop de politiques publiques et d'interventions du développement, alors que l'on ne peut plus ignorer l'interconnexion des enjeux sur les terres, eaux, la biodiversité, le climat... Désertif'actions a été un moment privilégié pour rassembler une société civile diversifiée, mais aussi des scientifiques, des institutions, de collectivités, etc. Comme l'a souligné M. Omer Ouedraogo, « ce travail collectif naît d'abord de la volonté d'individus de s'ouvrir au dialogue, au niveau de la société civile, nous sommes en train de gagner la bataille ».

Pour en savoir plus :

- Compte-rendu de l'événement parallèle de restitution de D'a19
- Rapport final de D'a19
- Synthèse des recommandations de D'a19

<https://desertif-actions.org/> | <http://www.cariassociation.org/Centre-de-ressources/>

2.2. Diffusion des livrables de Désertif'actions 2019

Les premiers livrables de Désertif'actions ont été diffusés sur le lieu de la COP en version papier et en version numérique sur les sites du CARI et de D'a, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Il s'agit de :

- La déclaration « Nous sommes la Terre qui se défend contre la désertification » en français et en anglais,
- Le document de synthèse de 8 pages, en français et en anglais,
- Les messages clés de la société civile, tirés en posters sur des bâches format A1 et diffusés sur les réseaux sociaux tout au long de la COP.

Le stand commun des réseaux de la société civile au pavillon d'exposition a enfin été un lieu de valorisation des livrables de D'a19.



2.3. Conclusion sur le plaidoyer à la suite de Désertif'actions

Les réseaux de la société civile GTD, ReSaD et RADD0, ainsi que les membres du réseau Drynet qui étaient présents à Désertif'actions 2019, ont réussi à faire retentir les résultats du Sommet Désertif'actions et son importance pour la préparation de la société civile en vue des COP.

Cependant, le panel des OSC n'a pas pris le leadership sur le portage des positions formulées lors de D'a19. Aussi, ces positions n'ont été que peu introduites dans les déclarations officielles de la société civiles au sein des temps de discussions de la COP. Le plaidoyer commun de la société civile est resté concentré sur les cinq priorités définies lors du CRIC17 de janvier 2019.

L'intégration de la déclaration finale de D'a19 aux annexes des décisions de la COP14 n'a pas abouti malgré le soutien de plusieurs Parties. La procédure qui aurait consisté à la soumission d'un texte de décision au président du Comité d'ensemble (COW) n'a pas été menée à son terme.

3. Porter les positions du Sahel

3.1. Préparation des délégations en amont (ateliers de concertation)

Dans chacun des pays, les plateformes membres du ReSaD ont organisé la concertation de la société civile en vue de produire des recommandations à porter lors de la COP, ou de contribuer à l'élaboration des positions nationales.

- Au Burkina Faso, le SPONG a organisé un atelier de concertation réunissant 30 OSC membres, le 16 août 2019.
- En France, les membres du GTD ont été consultés par courrier électronique et au cours de deux réunions de la délégation française convoquées par le MEAE, les 18 juillet et 27 août 2019.
- Au Mali, les membres du REFEDÉ se sont rassemblés pour la première fois autour de la CNULD, le 16 août 2019. Cette réunion, qui à laquelle ont aussi participé des membres du GCOZA, a permis de produire une déclaration de la société civile malienne diffusée durant la COP.
- Au Niger, le CNCOD a tenu un cadre de concertation de ses membres, le 22 août 2019. La quarantaine de participants a produit une déclaration commune. Par ailleurs, le volontaire ReSaD au Niger, M. Ismael Bizo a coordonné l'organisation du premier FIJED du 28 au 30 août 2019, dont la déclaration a été publiée dans la newsletter ECO de la COP.

Productions diffusées :

Papiers de positions

- Favoriser les synergies d'actions dans les territoires du tracé de la Grande Muraille Verte (en français et en anglais)
- L'appui au développement d'un pastoralisme durable, une voie nécessaire au développement de la Grande Muraille Verte (en français et en anglais)
- Déclaration commune de la société civile du Mali en vue de la COP14 de la CNULD

Article sur le FIJED au sein de la newsletter

3.2. Contribution à la préparation des Sessions de Dialogue Ouvert

Lors de la COP, deux sessions de dialogue ouvert sont organisées en plénière. Ces sessions qui n'existent que dans l'enceinte de la Convention Désertification, donnent la parole aux organisations de la société civile face à l'ensemble des Parties. Les résultats de ces sessions ne sont pas consignés dans des décisions officielles de la COP, mais elles permettent aux organisations de la société civile de détailler des sujets de fond liés à la LCD et de faire entendre leurs recommandations aux Parties.

Pour chaque session de dialogue ouvert, un ou plusieurs panels comprenant un représentant de chacune des 5 régions du monde (Afrique, Asie, Amérique Latine et Caraïbes, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest et Autres Groupes), est proposé et s'exprime devant les délégués. Les présentations faites par les membres de ces panels sont préparées collectivement par le groupe des OSC, selon une méthodologie non figée.

Les membres du ReSaD ont souhaité contribuer à la préparation de ces sessions, et notamment à la préparation des présentations du représentant du groupe Afrique. Pour la première session de dialogue ouvert, les membres du ReSaD ont été chargés de préparer une présentation sur les enjeux de la sécurisation du foncier dans le contexte de la lutte contre la désertification. Une étude de cas sur le Burkina Faso a été préparée, mais c'est finalement Mme Goundo Sissoko du REFEDÉ Mali qui l'a présenté, pour donner suite à une demande « dernière minute » du secrétariat de la CNULD d'améliorer la représentation des femmes dans le panel.

3.3. Intervention sur le pastoralisme dans l'événement parallèle organisé par l'UICN

Un autre temps fort du plaidoyer porté par le ReSaD a été l'intervention demandée par l'UICN lors d'un événement parallèle sur : « Atteinte de la neutralité, restaurer l'équilibre dans les paysages naturels et transformés, en particulier les parcours pastoraux ».

Mme Manon Albagnac est intervenue pour le compte du CARI et du ReSaD, afin de présenter le travail de concertation et d'analyse sur des sujets de fonds fait par le CARI et ses réseaux partenaires, en lien avec des cadres comme la CNULD ou la GMV. Depuis 2018, le CARI et ses partenaires des réseaux se sont emparé de la question du pastoralisme transfrontalier dans le contexte de la lutte contre la désertification. L'organisation d'ateliers régionaux sur ces questions ont permis de :

- Rassembler différents acteurs autour de la question du pastoralisme pour les sensibiliser et les former.
- Identifier des bonnes pratiques de gouvernance des ressources pastorales et de gestion de la mobilité des troupeaux dans des zones transfrontalières sahéliennes.
- Produire des recommandations pour une meilleure prise en compte des communautés pastorales et des zones de parcours dans les actions de lutte contre la désertification, en particulier dans le cadre de la GMV.

Les plateformes du ReSaD sont également mobilisées sur le suivi du concept de Neutralité en matière de Dégradation des Terres, depuis son adoption par la CNULD lors de la COP12 en 2015. Le GTD a notamment conduit une étude, sur la base de projets de terrain, pour déterminer comment une action peut contribuer à atteindre la neutralité. Cette étude se conclut sur la nécessité d'intégrer trois dimensions essentielles à la NDT : populations, écosystèmes et territoires.

Les messages clés suivants ressortent de cette intervention :

- Il est nécessaire d'impliquer toutes les communautés, dont les pasteurs, dans l'atteinte de la neutralité.
- Il est nécessaire de sécuriser l'accès de ces communautés aux terres de parcours.
- L'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel, est pertinente en termes d'échelle pour la mise en œuvre de projet visant la NDT.
- La GMV est également pertinente pour adresser des enjeux transfrontaliers et elle doit mieux prendre en compte le pastoralisme comme voie de développement des zones arides.

Cette intervention a été suivie d'une restitution des recommandations de D'a19 sur l'axe pastoralisme présentées par Mme Nahideh Naghizadeh de l'ONG iranienne CENESTA.

4. Porter les positions sur les oasis

4.1. Préparation de la délégation en amont

Afin de préparer en amont cette première participation à la Convention Désertification, 8 membres du RADDO étaient présents au Sommet international de la société civile Désertif'actions 2019. Ils ont participé activement à cet événement par une présentation des oasis lors d'un panel et lors d'une présentation sur la gestion rationnelle de l'eau dans les oasis lors du groupe de travail portant sur l'eau. Cela a été aussi l'occasion de diffuser des papiers de position auprès de la société civile africaine présente, ainsi que de sensibiliser l'ensemble des participants aux oasis par la diffusion de papiers de positions et de discussions. Enfin, le Sommet a permis aux membres du RADDO de rencontrer les membres du ReSaD pour préparer l'effet de groupe de la délégation présente à la COP.

À la suite de Désertif'actions 2019 différents échanges ont eu lieu entre les membres de la délégation RADDO, coordonné par le CARI, pour préparer leur participation active à cette COP et l'organisation d'un événement parallèle portant sur les initiatives oasiennes au Maghreb et les bonnes pratiques de lutte contre la désertification (voir page 16). Les membres de la délégation ont aussi contacté en amont les points focaux nationaux de la Convention afin de planifier des rencontres à New Delhi.

Productions diffusées :

Papiers de positions

- Sans eau, les oasis sont des mirages (en français et en anglais)
- Armons-nous contre la désertification (en français et en anglais)
- Pour une considération du rôle des femmes dans le développement des oasis en Algérie
- Des lois pour les oasis en Tunisie
- Pour que l'État mauritanien appui le développement durable de ses oasis
- Assurer une gestion durable de l'eau dans les oasis au Maroc

Notes d'actualité

- Les oasis d'Algérie
- Les oasis du Maroc
- Les oasis de Mauritanie
- Les oasis de Tunisie

Article « Protecting oases » publié dans la newsletter ECO de la COP 14

4.2. Stand oasis dans le hall des expositions

Les oasis étant des écosystèmes relativement peu connus et encore peu visibles au sein de la Convention Désertification, le RADDO a décidé de tenir un stand afin d'avoir un lieu permettant de faire connaître les oasis. Tous les membres de la délégation ont assuré, à tour de rôle, une permanence du stand durant l'intégralité de la COP (du 2 septembre au 13 septembre). Cela a permis de présenter les oasis ; leur fonctionnement, leurs enjeux et leur rôle dans la lutte contre la désertification aux participants de la COP qui y passaient. Le stand a aussi permis de diffuser de nombreux documents de position nationaux et internationaux, de présenter des projets oasiens en cours dans les différents pays et enfin de faire connaître les produits oasiens tels que les dattes, de l'artisanat (tapis, poterie) ou encore des produits dérivés de la datte (miel, sirop, chocolat aux dattes).

Le stand, qui était bien placé, et bien agencé a attiré beaucoup de monde (principalement d'Inde, de Chine, de Corée, de pays africains et de pays arabes). Les visiteurs, surpris de la diversité de produits oasiens existant, ont beaucoup apprécié leur dégustation qui a été un franc succès.



4.3. Participation au segment de haut niveau

a) Table ronde « Promouvoir un mouvement global pour la restauration des écosystèmes »

Lors de la COP, trois tables rondes ont été organisées lors de l'ouverture de la session officielle du segment de haut niveau. Ces sessions donnent la parole aux Parties sur une thématique donnée et sont aussi l'occasion de donner la parole à un représentant de la société civile. Lors de cette COP 14 les 3 thématiques des tables rondes étaient les suivantes :

- Table-ronde 1 : Terre, Climat et énergies renouvelables
- Table-ronde 2 : Communautés rurales et urbaines : échouer ou prospérer ensemble
- Table-ronde 3 : Promouvoir un mouvement global pour la restauration des écosystèmes

Dans l'objectif de présence de la délégation RADD0 à la COP qui était la reconnaissance des oasis comme des écosystèmes vulnérables à préserver, ayant un rôle important à prendre en compte dans la lutte contre la désertification, le RADD0 a décidé de se positionner pour la préparation de la déclaration. Cela s'est traduit de deux manières. Premièrement il a été fait mention des oasis à deux reprises dans cette déclaration ; ces derniers ayant servi d'exemple pour illustrer la nécessité de garantir un régime foncier des communautés locales. Le texte spécifique sur les oasis était le suivant : *« Pour permettre un mouvement mondial en faveur de la restauration des écosystèmes, il faut garantir le régime foncier des communautés. Ceci est particulièrement important pour les écosystèmes des oasis qui dépendent de ressources en terre et en eau rares et sont exposés à la pression du changement climatique. Il existe des politiques foncières progressistes, mais elles ne sont pas souvent mises en œuvre. Les régimes fonciers en matière d'héritage entraînent la fragmentation des parcelles de l'oasis, empêchant la viabilité économique et menaçant ainsi la survie de ces écosystèmes fragiles. »*

Enfin, c'est Mme Mathilde Bourjac, coordinatrice internationale du RADD0 qui a présenté la déclaration lors de la table ronde. Il se trouve que le format de cette session a finalement permis à 33 participants de s'exprimer ; dont 31 Parties, la société civile et un représentant d'une organisation privée ; mais il n'y a pas eu de temps de débat ou d'échange entre les différents intervenants.

b) Session de dialogue ouverte sur la préservation des ressources des générations futures

Les membres du RADD0 ont souhaité contribuer à la préparation des sessions de dialogue ouvert qui permettent de donner la parole à la société civile. Ils ont activement participé à la présentation du représentant du groupe Afrique pour la seconde session de dialogue ouvert « Préservation des ressources des générations futures ». Malheureusement un changement de dernière minute a supprimé la mention des oasis et du Maghreb qui y avait été faite sans concertation.

Au sein du panel de la session, Mathilde Bourjac du CARI a pris la parole pour la région Europe de l'Ouest et Autres Groupes afin de réaliser une présentation, avec l'appui notamment de certains membres de la délégation RADD0. Cette présentation était basée sur l'exemple d'Hasna Assini (AOFEP, Maroc) afin de présenter un retour d'expérience sur l'implication de jeunesse oasienne. Le message clé qui a été présenté lors de cette session est le suivant :

« Pour préserver les écosystèmes oasiens : un accès sécurisé à la terre pour les jeunes, la création d'emplois verts et l'implication des jeunes dans les prises de décisions sont essentiels »

4.1. Échanges avec les délégations officielles des pays

Étaient présents à la Convention Désertification des représentants des Parties de pays oasiens, dont les points focaux de la CNULD des pays d'intervention du RADD0. C'était donc une opportunité à saisir pour les membres de la délégation de rencontrer directement ces décisionnaires nationaux.

En amont de la COP14 un travail d'identification et de prise de contact avait été réalisé par les membres de la délégation. Cela a permis la présence de représentants marocains, et du point focal de la CNULD en Algérie, Mme Salihass Fortas, lors de l'événement parallèle organisé par le réseau. Des discussions sont notamment ressorties les opportunités suivantes :

- Des informations par le point focal CNULD en Tunisie sur un projet oasis « GDO II » en cours de préparation qui touchera environ 160 oasis historiques avec un budget estimé à 50 millions d'USD sur 5ans.
- Une réflexion autour d'une possibilité de projet avec l'OSS sur la limitation des effets des changements climatiques dans les oasis littorales.
- Un appui assuré par la vice-présidente du point focal CNULD en Algérie pour mener un plaidoyer national et international sur les oasis.
- La recommandation de proposer une initiative sur les oasis à soumettre au FEM, en valorisant une contribution à l'atteinte de la neutralité en termes de neutralité des terres (NDT).
- L'information sur un programme national en Algérie sur la réhabilitation des oasis qui sera piloté par le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche au travers du Commissariat au Développement de l'Agriculture des Régions Sahariennes (CDARS) et la Direction du Service Agricole (DSA).

5. Partage d'expérience et apprentissage

Les événements parallèles, organisés par divers acteurs durant la COP sont une occasion d'approfondir les échanges sur des thématiques particulières, des concepts, de présenter les expériences et résultats de projets, de mieux connaître d'autres acteurs de la lutte contre la désertification.

5.1. Les événements parallèles organisés par le CARI

Le CARI et les réseaux GTD, ReSaD et RADDO ont organisé 3 événements parallèles pour partager sur leurs pratiques et approfondir les échanges sur l'accès aux financements pour la LCD :

- *Initiatives oasiennes au Maghreb et bonnes pratiques de lutte contre la désertification : cas des projets GASSOM et DevOasis* (coorganisé avec la FAO), le 5 septembre.
- *Les communautés reverdissent le Sahel : initiatives de la société civile pour lutter contre la désertification* (coorganisé avec Both ENDS), le 6 septembre.
- *Quel accès aux grands fonds pour les communautés locales* (coorganisé avec le réseau DRYNET), le 11 septembre.

a) *Événement parallèle sur les Oasis – CARI/RADDO et FAO*

Animation : M. Patrice Burger (CARI, France)

Intervenants :

- M. Abdelbasset Hamrouni (ACCD, Tunisie)
- M. Sidi Ahmed Cheine (Tenmiya, Mauritanie)
- Mme Hasna Assini (AOFEP, Maroc)
- M. Adel Moulai (APEB – Algérie)

Le RADDO a organisé un événement parallèle présentant des initiatives oasiennes au Maghreb, et des bonnes pratiques de lutte contre la désertification, avec les cas des projets GASSOM et DevOasis. Cette rencontre, préparée avec l'appui de la FAO, devait permettre un dialogue entre la société civile et les institutions. Malheureusement aucun représentant de la FAO n'a été présent à cet événement qui a donc été uniquement porté par la société civile.

La rencontre a été introduite par une présentation du contexte oasien, des enjeux écologiques, socio-économiques et politiques et de la nécessité de la mise en réseau des acteurs.

Dans un deuxième temps, les intervenants ont présenté les projets en cours dans les oasis. Le projet de Gestion Adaptative et de Surveillance des Systèmes Oasiens au Maghreb, mené par la FAO avec la participation du RADDO, est particulièrement intéressant et innovant car il regroupe la société civile et des institutions nationales.

La troisième partie de la rencontre a mis l'accent sur des bonnes pratiques identifiées au sein des oasis, pour la gestion durable de leurs ressources naturelles :

- L'élevage de chèvre de race Guera pour moderniser un savoir-faire traditionnel,
- La gestion d'une Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire,
- La lutte contre les maladies du palmier dattier (projet DevOasis).

Pour finir, un court film a été diffusé sur la bonne pratique de gestion des semences mise en place par l'ASOC, le point focal du RADDO en Tunisie.

Cet évènement parallèle a été l'occasion de faire entendre pour la première fois la voix d'oasiens au sein de la Convention Désertification des Nations Unies. Plus d'une trentaine de personnes y ont assisté, et les présentations ont ouvert la voie à de nombreux échanges qui ont permis de soulever les éléments suivants :

- La nécessité de prise en compte dans les oasis des risques exogènes,
- La nécessité que les décideurs agissent et fassent respecter les lois liées à la gestion de l'eau,
- La problématique de l'écoulement des produits oasiens,
- La nécessité de travailler à sauver le patrimoine oasien qui est « en phase hémorragique »,
- Dans l'objectif d'atteindre la neutralité en termes de dégradation des terres (NDT) les actions se concentrent tripartite « Éviter la dégradation, Réduire la dégradation, Restaurer les terres dégradées », or au niveau oasien les acteurs agissent pour éviter la dégradation ; ils sont donc tout à fait concernés par la NDT.

Il est essentiel de soulever que Mme Fortas ; vice-présidente du point focal CNUCLD algérien et présidente de la délégation algérienne à cette COP 14 a annoncé que cet évènement parallèle avait permis : « de faire ressortir que les questions relatives aux oasis rentrent dans le cadre de deux objectifs de la stratégie 2018-2020 de l'UNCCD : 1. les écosystèmes et les écosystèmes touchés et 2. les conditions de vie des populations. Une initiative Oasis devrait être mise en œuvre avec l'aide du mécanisme mondial. »

Enfin, de nombreux retours positifs d'acteurs ne connaissant pas les oasis ont été fait sur cette rencontre qui était, selon les dires, excellente pour sensibiliser et faire connaître aussi bien ce que sont les oasis, que les richesses qu'elles déploient. Cela donne envie d'en savoir plus ; voir d'y aller ...

Pour en savoir plus :

- Compte-rendu de l'évènement parallèle sur les oasis

<http://www.raddo.org/> | <http://www.cariassociation.org/Centre-de-ressources/>

b) Évènement parallèle sur le reverdissement par les communautés – CARI/ReSaD et Both ENDS

Cet évènement parallèle a porté sur le projet « les communautés reverdisent le Sahel » piloté par l'ONG Both ENDS, qui ambitionne sur une durée de 10 ans de reverdir 200 000 hectares de terres au Sénégal, au Niger et au Burkina Faso. Les membres du ReSaD au Burkina Faso (SPONG) et au Niger (CNCOD) sont impliqués dans ce projet et le CARI accompagne les actions régionales et de plaidoyer du projet.

Dans chacun des pays, le projet est mené par des consortium regroupant des organisations de la société civile et de la recherche scientifique. L'évènement parallèle était donc l'occasion de donner la parole à ces acteurs pour présenter le projet et ses premiers acquis.

Animation : Manon Albagnac (CARI, France)

Intervenants :

- M. Lazare Tagnabou, (point focal CNULD, Burkina Faso)
- M. Omer Ouedraogo, (SPONG, Burkina Faso)
- Dr. Didier Tidjani, (INRAN, Niger)
- Mme Fatima Kaba, (ENDA Energie, Sénégal)
- M. Sayouba Bonkongou, (APEDR, Burkina Faso)
- M. Moussa Halilou, (CNCOD, Niger)

Le projet « les communautés reverdisent le Sahel », vise à reverdir des terres dégradées en diffusant la pratique de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) auprès des populations rurales. Pour cela, les organisations de la société civile travaillent avec des communautés qu'elles accompagnent déjà depuis plusieurs années, en mobilisant leurs outils d'animation et de formation qui ont déjà fait leur preuve. De leur côté, les chercheurs accompagnent la société civile et les populations, dans le suivi et l'évaluation des actions de reverdissement.

Le représentant de la recherche au Niger a vulgarisé les résultats de recherche, menées pour observer les effets de la régénération naturelle assistée, sur la structure des sols et l'impact positif sur les cultures. La recherche étudie aussi les impacts sociologiques de la RNA, qui en améliorant la disponibilité locale en bois apporte des bénéfices pour la femme (réduction de la distance de collecte du bois qui libère du temps).

Le représentant de l'ONG APEDR a témoigné sur son intervention auprès des populations, dans le cadre du projet. Il mise sur une approche très participative, incluant des consultations régulières avec les populations, et leur formation pour qu'elles réalisent elles-mêmes les actions d'aménagement des parcelles. Pour cibler les zones d'actions dans ses communes, APEDR s'est appuyé sur des images aériennes prises avec un drone.

Au Sénégal, le projet intervient dans la zone pastorale où il ambitionne de mettre en œuvre des actions de RNA qui puisse permettre de reverdir des zones de parcours. Cela est particulièrement pertinent dans la mesure où les éleveurs transhumants pourront prélever du pâturage aérien, sur les arbres issus de la RNA ; d'autre part, la présence des arbres favorise aussi la rétention d'eau pour la repousse du fourrage herbacée. Le défi est de voir comment associer les pasteurs à la protection des arbres le temps de leur repousse.

En plus de ces actions de reverdissement, le projet accompagnera les communautés pour la mise en place de filières de commercialisation des produits de la RNA (fruits, feuilles, etc.) Enfin, les acteurs du projet construisent un plaidoyer pour des politiques publiques favorables à la pratique de la RNA, et pour accroître les investissements dans les actions de reverdissement pilotées par les communautés. L'événement parallèle organisé lors de la COP s'inscrit donc dans ce plaidoyer et a permis de porter les messages suivants :

L'implication des communautés est un facteur de succès des actions de LCD et de GDT, et ces communautés sont détentrices de savoirs-faires traditionnels.

- Il est essentiel de mieux responsabiliser les populations locales dans les grandes initiatives de restauration des terres
- Il est nécessaire de rendre accessibles les fonds pour soutenir les initiatives communautaires de LCD
- La sécurisation foncière des parcelles restaurées doit être un préalable à toutes les actions entreprises

Pour en savoir plus :

- Compte-rendu de l'événement parallèle sur le reverdissement par les communautés

<http://www.resad-sahel.org/> | <http://www.cariassociation.org/Centre-de-ressources/>

c) Quel accès aux grands fonds pour les communautés locales – CARI et Drynet

Comment les grands fonds peuvent contribuer à la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (ODD 15.3) en intégrant les populations locales ?

Participants :

- Observatoire du Sahara et du Sahel (accrédité pour le Fonds Vert Climat et le Fonds d'Adaptation)
- Fonds pour l'Environnement Mondial
- Banque Mondiale
- Banque Africaine de Développement
- NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)
- Organisations de la société civile (Togo, Bénin, Sri Lanka, Mali, Chine, Iran, Sénégal, Pérou, Argentine, Inde, Cameroun, Afrique du Sud, France), membres de Drynet et membres du GTD (CARI, Danaya, Agrisud)

Cet événement parallèle, animé par M. Patrice Burger (CARI), a permis des échanges libres entre les participants sur l'accès aux financements pour la lutte contre la désertification. Il s'agissait de voir comment ces financements peuvent être mobilisés par les collectivités locales.

Les bailleurs en présence ont exposé leurs mécanismes de prêts et de subventions. Les plus grands fonds sont en général mis à disposition des États pour des programmes devant impliquer les populations et parfois les organisations de la société civile, lors des différentes phases de planification et d'exécution.

Certains mécanismes de financements sont aussi directement accessibles pour la société civile. Cependant, les procédures pour leur obtention sont longues et complexes, les bailleurs sont exigeants en termes de documentation des impacts des projets. Au sein de la société civile, il y a un manque de compétences à combler pour l'écriture et la présentation de projets.

Enfin, pour financer la lutte contre la désertification, les fonds climat représentent une opportunité : en se référant aux textes fondateurs de la CNULD, le lien entre climat et désertification est très clair, et doit être utilisé pour justifier l'accès aux fonds climat. Ces fonds permettent de financer des actions d'atténuation et d'adaptation.

Débats :

Le rôle du secteur privé dans le financement de la LCD

Certaines entreprises causent beaucoup de destruction des écosystèmes (plantations industrielles, mines, etc.) Elles sont capables de mobiliser des financements importants pour des investissements destructeurs, mais lorsqu'il s'agit de restaurer, c'est l'argent public qui est sollicité. Il faut renverser ce paradigme.

Des actions de compensation carbone existent effectivement, mais sont souvent orientées vers la plantation d'arbres, alors qu'il y a des besoins plus importants de soutien aux agricultures familiales.

Les actions de restauration menées par les petites communautés sont souvent évoquées, mais qu'en est-il des actions de restauration et d'atténuation menées par les entreprises ? Cela va émerger, à travers les actions de restauration qui incluent la création de valeur ajoutée. La restauration va devenir un business.

Nécessité de mieux collaborer avec la recherche scientifique

Le renforcement des capacités est un enjeu pour l'accès aux financements, mais il ne faut pas oublier l'appropriation des résultats de la recherche scientifique pour guider les interventions. Par exemple, des actions de reforestation ont conduit à la dispersion d'espèces invasives.

Cette recherche scientifique doit aussi être croisée avec les savoirs traditionnels.

5.2. Les événements parallèles dans lesquels les délégations sont intervenues

Les membres de la délégation ont été invités à intervenir dans plusieurs événements parallèles :

- *Présentation du guide des négociations et guide interactif en ligne*, organisé par l'IFDD le 3 septembre – Intervention de M. Patrice Burger pour le CARI

Cet événement parallèle a permis de lancer le guide des négociations, produit en vue de chaque COP par l'Institut Francophone du Développement Durable. Cet outil vulgarise en français les enjeux de la COP et l'organisation des négociations.

M. Patrice Burger est intervenu pour parler du rôle de la société civile pour éveiller les consciences sur la désertification. Il a rappelé que lors de la COP 6 de Cuba (2013), le CARI avait publié pour la première fois les *Repères pour comprendre et agir* sur la désertification, en français, anglais et espagnol. Les délégués s'étaient précipités sur ces fascicules ! La société civile avait alors joué son rôle d'interpellation sur la nécessité d'avoir des outils pédagogiques traduisant les documents officiels de la Convention, dont la forme reste difficile d'accès.

Le guide produit par l'IFDD avant chaque COP est un bon outil, qui permet d'économiser beaucoup de lecture. Deux points saillants sont malheureusement absents du guide :

- Le défi de la reconnaissance par les pays des actions de la société civile. Dans certains pays, le manque de reconnaissance sur le plan national entrave la participation des organisations aux cadre internationaux.
- L'accès aux financements pour la société civile qui reste un enjeu pour la lutte contre la désertification. Beaucoup de fonds restent en effet inaccessibles en raison de l'absence de garanties fiduciaires.

M. Burger a également mentionné l'organisation de Désertif'actions comme temps fort de la préparation de la société civile pour la COP.

Enfin, il a balayé les résultats du plaidoyer mené par la société civile au sein de la Convention, dont l'intégration du foncier dans les thématiques de discussion de cette COP14.

- *Atteinte de la Neutralité : restaurer l'équilibre dans les paysages naturels et transformés, en particulier les parcours pastoraux*, organisé par l'UICN et l'UNCCD le 6 septembre – Intervention de Mme Manon Albagnac pour le CARI/ReSaD

Voir page 13 de ce rapport

- *Session sur les solutions basée sur la nature* organisée par l'UICN au pavillon de l'Inde le 7 septembre – Intervention de M. Bakary Diakhite pour le ReSaD et de M. Abdelbasset Hamrouni pour le RADD

Pour cet événement parallèle organisé au Pavillon de l'Inde, le CARI a été sollicité pour identifier des personnes au sein de la délégation, pouvant intervenir pour présenter des cas concrets d'actions de restauration et de gestion des ressources naturelles, contribuant à l'atteinte de la NDT.

M. Abdelbasset Hamrouni (ACDD, Tunisie) a présenté le cas de la réhabilitation de l'Oasis d'El Mdou en Tunisie. La réhabilitation a été permise par des actions de réaménagement et d'irrigation économe des parcelles cultivées, de plantation de palmiers et d'arbres fruitiers qui constituent les deux strates aériennes typiques des oasis, et d'introduction des pratiques agroécologiques pour le maraîchage.

M. Bakary Diakhite (Tiipaalga, Burkina Faso) a quant à lui exposé le modèle de gestion intégrée de parcelles mises en défens développé par Tiipaalga pour restaurer des terres dégradées. Des familles sont accompagnées pour protéger une parcelle avec du grillage et des haies vives. Sur ces parcelles, les agriculteurs pratiquent la régénération naturelle assistée qui permet la croissance d'arbres, tout en y pratiquant aussi des cultures.

- *Journée du Fonds pour l'Environnement Mondial* au Pavillon de Rio¹ le 9 septembre – Intervention de M. Omer Ouedraogo pour le SPONG/ReSaD

Le ReSaD a été sollicité pour intervenir lors de la Journée du FEM, organisée sur la thématique des changements transformatifs dans les systèmes alimentaires, urbains, d'énergie, etc.

M. Omer Ouedraogo est intervenu plus précisément sur les questions de mise à l'échelle d'actions de gestion durable des terres.

La mise à l'échelle et la réplication nécessite un changement d'échelle de la gestion durable des terres au Sahel, qui tient compte d'un ensemble de paramètres dont :

- Une utilisation efficiente et la gestion des terres à travers une bonne gouvernance des sols et des écosystèmes ;
- Une autonomisation de certains acteurs dont principalement les femmes et les jeunes ;
- L'adoption de techniques d'agroforesterie performantes qui permettent sans conteste d'améliorer la fertilité des sols et améliore la productivité et la production agricole pour faire face à des besoins de plus en croissant d'une population en forte croissance démographique. Ce sont des techniques simples, accessibles et adaptées aux petits producteurs et aux populations les plus fragilisées, et qui ont fait leur preuve et augmentent la résilience des écosystèmes.

Ces techniques ont sans conteste des potentiels à même d'accroître le potentiel agricole si on décide de faire changer d'échelle les investissements à moyen terme en gestion durable des terres/restauration des sols, dans les documents de politique agricole.

La mise à l'échelle durable nécessite un engagement des acteurs, qui comporte cependant de nombreux freins :

- Le manque de synergie et de visibilité des initiatives locales et nationales,
- La clarté dans les intentions et le suivi des processus participatifs à l'échelle locale et nationale,
- La non-implication d'une majorité d'acteurs en amont lors de l'élaboration des politiques publiques voire des projets financés par celles-ci. Les marges de manœuvre pour faire évoluer les textes et les projets sont alors considérés comme trop faibles.

Des leviers sont possibles et doivent être actionnés :

- Il est essentiel de construire des politiques transversales qui tiennent compte des multiples enjeux qui sont interdépendants et que couvrent les ODD de façon générale.
- Il faut améliorer la participation des acteurs locaux tant au niveau de la construction des politiques que dans la mise en œuvre des activités terrain de sorte que les populations portent davantage ces actions.
- L'engagement de tous les acteurs doit s'inscrire dans une trajectoire d'activités cohérentes afin de favoriser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces objectifs. Les Nations Unies encouragent chaque pays à se doter d'une stratégie de participation et d'engagement des acteurs.

- *Événement parallèle sur l'agroécologie*, organisé par la GIZ, le 11 septembre – Interventions de M. Sylvain Berton (Agrisud International) et de M. Patrice Burger (CARI)

Cet événement parallèle a donné la parole à plusieurs porteurs de projets sur l'agroécologie, pour un partage de pratiques et de méthodologie d'actions. Les différentes interventions ont fait ressortir l'adhésion des producteurs aux techniques agroécologiques, qui met fin à leur dépendance aux intrants de synthèses (engrais et produits phytosanitaires) dont le coût d'accès est élevé. Le déploiement de ces techniques est par ailleurs indispensable, pour éviter la perte de biodiversité et les catastrophes humaines provoquées par les produits chimiques, et la dépendance des paysans face aux multinationales.

¹ <http://www.riopavilion.org/>

La révolution verte, menée en Inde à partir des années 60 pour moderniser et intensifier son agriculture a montré ses limites avec la situation de pauvreté actuelle des paysans indiens (1 pauvre sur 3 dans le monde est un agriculteur indien). Alors que 70% de la planète est nourrie par des petits producteurs, il est indispensable de les accompagner vers une transition agroécologique qui tient compte de la terre et des êtres vivants.

Des outils développés par Agrisud, sont disponibles en ligne pour vulgariser les techniques agroécologiques, notamment la fabrication d'intrants de culture.

Ces sollicitations témoignent de la reconnaissance par une diversité d'acteurs présents lors de la COP, de la qualité des travaux menés par le CARI et ses partenaires, ainsi que de leur pertinence à intervenir sur différents sujets liés à la lutte contre la désertification.

6. Bilan de la participation du CARI et des réseaux à la COP

Une dernière réunion des membres du GTD, du ReSaD et du RADD0 présents à la COP, s'est tenue le 11 septembre dans l'après-midi. Elle a permis à chacun de faire un bilan à chaud de sa participation à la COP.

6.1. Points forts de la participation du CARI et des réseaux ReSaD, RADD0 et GTD

Chacun des membres de la délégation, qu'il soit « novice » ou « ancien » à la COP, a été satisfait de sa participation, au sein du collectif. Pour les novices, cette COP a été une bonne première expérience, dont ils ont beaucoup appris, en s'appuyant sur la facilitation permise par les anciens.

- **Un espace de rencontre et de partage**

La COP est un espace qui permet beaucoup de rencontres avec différents acteurs, et notamment avec les représentants des gouvernements, qui sont parfois plus difficiles à approcher. Pour les représentants du RADD0, la COP14 a été l'occasion d'un premier contact avec les points focaux nationaux sur la désertification.

La COP a aussi représenté une opportunité pour se connecter aux autres réseaux de la société civile. Cette mise en réseau permet à chacun de présenter ces actions quotidiennes sur le terrain, et parfois de faire des ponts avec d'autres acteurs dans d'autres pays : lors d'un événement parallèle, M. Sayouba Bonkongou a pu échanger avec des partenaires à Madagascar qui font de l'agroécologie comme lui. Si elles sont suivies d'échanges ultérieurs, ces prises de contact pourront donner lieu à d'éventuelles collaborations.

- **Une première pour les oasis au sein de la Convention Désertification**

Concernant le RADD0 cette participation à la Convention Désertification a été très importante. En effet cela a permis de se rendre compte que les oasis, bien que très peu connues, attirent beaucoup et que les différents acteurs demandent à en apprendre plus sur ces écosystèmes. Cette COP14 a donc été l'occasion de faire mieux connaître les oasis, leurs contraintes mais aussi leur importance.

Elle a par ailleurs permis aux oasisiens d'envisager les opportunités que représentent les engagements pris par les pays pour l'atteinte de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (ODD15). Cela a permis d'identifier un axe de plaidoyer pour le RADD0, qui devra contribuer à intégrer les oasis dans les efforts pour atteindre la NDT. La force des oasis dans la lutte contre la désertification est leur rôle pour éviter cette désertification ; il faut s'appuyer là-dessus. Enfin, cette participation à la COP a permis montrer la force de la mise en réseau des acteurs, car un oasisien seul n'aurait pu avoir une portée de plaidoyer aussi large que celle qu'a eu le réseau.

- Une préparation plus structurée

La préparation en amont par le CARI et par les réseaux s'améliore à chaque COP, aussi bien en termes de contenus que de coordination de la délégation.

Depuis la COP12 de 2015, les plateformes membres du ReSaD ont pris l'habitude d'organiser des ateliers de concertation, préparatoires à la COP, pour la société civile de leur pays. Cela permet d'associer un nombre important d'acteurs à la production de positions qui seront portées à la COP.

Le Sommet Désertif'actions qui permet aussi cette concertation au niveau international, est aussi un rendez-vous qui devient incontournable et qui donne de la visibilité à la désertification et à la Convention. Les membres des délégations du ReSaD, du GTD et du RADD0 ont participé à ces activités préparatoires et se sont rendus à la COP en tant que porteurs de messages collectifs.

Par ailleurs, les documents préalables préparés par le CARI avant la COP (voir 1.2 de ce rapport) qui ont été transmis aux membres des délégations, leur ont permis d'affiner la préparation de leur participation.

- Une délégation mieux coordonnée

Les efforts de préparation ont aussi permis une meilleure coordination des délégations des réseaux durant la COP. La présence des deux coordinatrices de réseau, et la coordination de la délégation du Burkina Faso par le point focal du ReSaD ont permis un bon encadrement des membres des délégations sur les aspects de programme et de logistique, ainsi qu'une préparation poussée des événements parallèles et des interventions. Le président du CARI a de son côté pris un leadership du groupe sur le contenu du plaidoyer. Enfin, le groupe d'échange sur Whatsapp est un outil déjà utilisé lors de la COP13 et qui continue de s'avérer indispensable pour le partage d'informations en temps réel.

- L'organisation d'événements parallèles participatifs

Une majeure partie des événements parallèles organisés durant la COP donnent la parole à de nombreux intervenants lors d'un temps court (2 heures) laissant peu de temps d'échanges avec l'assistance. Ils abordent souvent des aspects très conceptuels de la lutte contre la désertification et donnent peu à voir les réalités du terrain.

Dans les événements qu'il propose, le CARI a la capacité de mobiliser les acteurs de ses réseaux de la société civile, mais aussi des institutions ou des scientifiques. Cela permet un dialogue pluri-acteurs, en conviant des personnes qui sont le reste du temps sur le terrain, et qui peuvent ainsi témoigner du vécu des populations. Ce format permet de partir du concret, et surtout en limitant le nombre d'intervenants et la durée de leurs intervention, le CARI donne sa place aux dialogues entre intervenants et participants.

Cette méthodologie du CARI est saluée par les participants aux événements parallèles et contribue plus largement à rendre les populations et leurs représentant plus visible au sein des échanges de la COP.

6.2. Recommandations concernant la participation collective

- Un investissement en temps

La participation à la COP14 a permis une montée en puissance des réseaux coordonnés par le CARI au sein des négociations de la Convention Désertification. Avec plus de 20 personnes des réseaux RADD0, ReSaD et GTD présentes, la délégation était la plus importante représentation organisée, après celle de l'Inde. Il s'agissait également de la seule délégation organisée de la société civile francophone.

Dans ce cadre de réseaux, tout le travail de préparation, de participation et de restitution de la COP demande un investissement en temps très important, initié avec la préparation de D'a19. Tous les salariés du CARI ont été mobilisés à différents niveaux, ainsi qu'une partie des administrateurs.

Pour poursuivre sur cette même lancée au sein de la Convention Désertification, il sera nécessaire de continuer à programmer l'investissement en temps sur plusieurs missions :

- Préparation du plaidoyer (analyse des négociations en cours, préparation des positions)
- Préparation logistique des délégations
- Préparation des contenus (événements parallèles, programmation des rencontres, etc.)
- Coordination des délégations
- Participation aux négociations
- Communication et visibilité
- Restitution, vulgarisation des résultats de la COP, etc.

- Mieux anticiper la participation aux négociations

Un des enjeux en termes de plaidoyer était de faire inscrire la déclaration de D'a19 comme document annexe aux décisions de la COP14. Cela avait été discuté lors de la conclusion du Sommet, puis avec les membres du panel des OSC. En amont de la COP, la délégation France a aussi été approchée pour porter cette demande. Pendant la COP, la demande a été soumise au groupe Union Européenne, puis à la délégation du Burkina Faso. Il a été plus spécifiquement demandé au Burkina Faso d'inscrire cette demande lors des négociations du Comité Plénier. Cependant la requête n'a pas abouti en raison de la méconnaissance de la procédure par la délégation du Burkina Faso.

Il faut en tirer deux recommandations :

- Il est nécessaire que les membres des réseaux travaillent davantage avant la COP avec les représentants de leurs délégations pays, en participant à la révision des positions du groupe Afrique et pour les informer des positions précises que la société civile souhaite porter.
- Durant la COP, une personne bien informée des procédures des négociations et de l'inscription des mentions dans les décisions de la COP, doit coordonner le portage du plaidoyer, en s'appuyant sur les membres de la délégation.

- La barrière de la langue reste une difficulté

Durant la COP, la plupart des échanges se déroulent en anglais. La traduction dans les autres langues des Nations-Unies n'est assurée complètement que lors des réunions officielles (COW, CRIC, CST, etc.) Les réunions journalières du groupe des OSC se déroulent, elles aussi, habituellement en anglais. Lors de la COP14, un effort de traduction des échanges a été fourni par Emmanuel Seck (ENDA, Sénégal), en tant qu'intérimaire pour la représentante Africaine du panel.

Parmi les membres des réseaux ReSaD, RADD0 et GTD, les personnes qui participent à la COP, pertinentes pour porter une voix commune et présenter leurs expériences de terrain, ne maîtrisent pas forcément l'anglais et se sentent parfois exclues d'office de certaines discussions.

Enfin, les services de traduction (pour les événements parallèles) sont très chers et doivent être mobilisés à la journée.

Malgré des demandes répétées, le secrétariat exécutif de la CNULD ne semble pas ouvert à des efforts en faveur de plus de facilité d'interprétariat.

L'effort du panel lors de la COP14 est salué et devra être poursuivi. Au sein des réseaux coordonnés par le CARI, il faut réfléchir à comment mieux organiser l'interprétariat en interne, en identifiant plusieurs personnes multilingues au sein des réseaux, en plus des représentants du CARI par exemple.

Il ne faut enfin pas perdre de vue, que former une délégation francophone dans les COP, est aussi une force. De nombreux pays francophones sont aussi représentés, et dont les délégations ne sont pas toujours à l'aise en anglais. Offrir des espaces de discussion en français, par exemple dans les événements parallèles, est aussi un atout apprécié des autres acteurs francophones. Enfin l'initiative du MECB (membre de la délégation ReSaD, Burkina Faso) d'avoir tenu chaque jour un compte-rendu de la COP, en français, sur les réseaux sociaux, est une bonne pratique à renouveler.

6.3. Conclusions sur la COP et ces résultats

- La participation de la société civile est reconnue et affichée mais est-elle totalement acquise ?
Lors de cette COP, la société civile a été très présente et visible, elle a été au cœur des échanges et mentionnées dans plusieurs prises de parole des Parties. Il n'est pas certain que ces déclarations soient toujours pleines de franchise, néanmoins, les OSC prennent une place indispensable et légitime dont il faut tirer le meilleur parti.

Le soutien à la participation de la société civile reste insuffisant, toutes les OSC accréditées à la Convention ne sont pas toutes en mesure de se rendre dans les COP pour suivre et influencer sur les recommandations.

- Sur près de 500 OSC accréditées à la Convention, environ 150 d'entre elles étaient représentées à la COP14.
- Ces OSC ont représenté environ 64 pays sur les 196 Pays signataires de la Convention.

Le Secrétariat de la CNULD facilite la participation d'une poignée d'OSC, mais les Pays Parties doivent aussi permettre la participation d'organisations, en amont pour préparer la COP et pendant la COP.

Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les pays africains. Alors que l'Afrique est le continent le plus touché par la désertification, seul 24 pays africains étaient représentés par des organisations de la société civile (un ou deux représentants dans la plupart des cas). Enfin, il faut noter que pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, les seuls représentants de la société civile étaient les membres de la délégation RADD0.

Dans une de ses décisions concernant la participation de la société civile, la COP encourage les Parties encouragés à promouvoir la participation de leurs OSC au processus de la Convention. Les OSC peuvent s'appuyer sur ce texte pour interpeller leurs gouvernements et appeler à une meilleure collaboration.

Le format des temps officiels de dialogue avec la société civile et de dialogues thématiques, qui permettent d'approfondir sur des sujets pour nourrir les négociations (session de dialogue ouvert et segment de haut niveau) est peu satisfaisant. Lors de ces temps, les Parties et les OSC prennent la parole à tour de rôle pour lire une déclaration ou une présentation de leurs actions. Cela ne permet pas le dialogue, chacun intervient sur ce qu'il veut dire, il n'y a pas de débat ou de véritable échange. Lors des deux sessions de dialogue ouvert, qui donnent particulièrement la parole à la société civile, la présence des Parties dans la salle s'est améliorée par rapport à la COP13. Néanmoins, l'animation de ces temps n'a pas été suffisante pour interpeller les Parties, et faire passer des messages et recommandations.

- Des appels à l'investissement privé qu'il convient de suivre
D'une manière générale les appels à l'investissement privé ont été répétitifs autant de la part du Secrétaire Exécutif, que des Parties et des organisations internationales. Ces appels ciblent la restauration des terres qui est présentée comme une opportunité d'investissement avec des taux de retour annoncés parfois surréalistes. La précision apportée, lors d'une réunion de travail journalière des OSC, par Mirova (chargé du fonds NDT) que « l'investissement privé dans la NDT n'est possible que le cas où un modèle économique générant du profit est envisageable » pose question. Est-il réaliste de penser que les actions de lutte contre la dégradation des terres et contre la pauvreté peuvent répondre dans leur grande majorité à ce prérequis ?
Enfin, trop peu de priorité a été accordé à l'évitement de la dégradation et à la réduction de la dégradation, secteurs ou l'engagement du secteur privé est indispensable.

- Décisions de la COP
Au terme de 10 jours d'échanges, les Parties se sont mis d'accord sur 36 décisions encadrant l'élaboration des actions à mener pour atteindre les objectifs fixés par la Convention dans sa stratégie 2018-2030. L'analyse de ces décisions révèle cependant un faible niveau d'engagement.

Sur 250 phrase clés relevant de l'action, seuls 21 sont formulés sous le vocable « décide », les autres « invite » les Parties, « encourage », « exhorte » ou « prie » les Parties (121 occurrences pour « prie »). Dans le contexte de la Convention Désertification, les décisions prises ne sont pas contraignantes ; et si la COP14 se voulait la COP du changement, il y a lieu de questionner la traduction réelle de ce changement dans les décisions. Cette COP, ne sera en tout cas pas celle de l'action décisive.

En conclusion de cette COP, le Secrétaire Exécutif de la Convention, M. Ibrahim Thiaw, a noté les messages clés suivants :

- La restauration des terres est la solution la moins coûteuse pour faire face aux changements climatiques,
- La restauration des a du sens du point de vue commercial si des régulations et incitations sont mises en place pour récompenser les investissements,
- La préparation à et la lutte contre la sécheresse sont des aspects cruciaux de la lutte contre les changements climatiques,
- Mettre les humains au premier plan, c'est assurer l'égalité des genres, engager la jeunesse, sécuriser les droits fonciers.

Décisions sur les principaux sujets traités :

Concernant les migrations, la COP invite les Parties à envisager la promotion de la remise en état des terres dégradées comme moyen de modifier la mentalité des populations touchées par la désertification.

Thématique du genre : la COP encourage les Parties à créer au niveau national des conditions propices à une mise en œuvre de la Convention qui tienne compte des questions de genre.

Thématique de la sécheresse : les Parties ne se sont pas entendues pour l'adoption d'un protocole sur la sécheresse, qui aurait impliqué un engagement financier des pays développés pour soutenir les pays touchés. En revanche, la COP s'est prononcée pour la mise en place, dans la mesure des ressources disponibles, d'un groupe de travail intergouvernemental chargé d'explorer les mesures efficaces de politique et de mise en œuvre qui pourraient être prises pour lutter contre la sécheresse dans le cadre de la Convention

Thématique des tempêtes de sable et de poussière : les Parties sont invitées à étudier les possibilités d'intégrer des mesures d'atténuation portant sur les sources anthropiques des tempêtes de sable et de poussière, aux niveaux infrarégional, national et régional.

Thématique des régimes fonciers : la COP invite les Parties à observer les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (produites par la FAO) dans l'exécution des activités visant à lutter contre la désertification, et à parvenir à la NDT. Les Parties sont invitées à passer en revue les lois et procédures nationales en matière de gouvernance foncière, et s'il y a lieu à en adopter de nouvelles.

7. Perspectives

7.1. Restitutions prévues

Au retour de la COP, tous les membres des délégations ReSaD, RADD0 et GTD, se sont engagés à organiser des restitutions des résultats de la COP dans leurs pays, auprès des autres acteurs de la société civile, et en mobilisant quand c'est possibles les représentants des délégations pays (points focaux de la CNULD). Ces restitutions s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2019.

7.2. Panel des OSC

Des propositions d'améliorations du fonctionnement du panel des OSC de la CNULD ont été faites par le CARI :

- Élire ou désigner un suppléant pour chaque membre du panel, pour palier à l'absence possible de l'un des membres à l'une des réunions, et pour appuyer le panel dont les missions sont devenues de plus en plus nombreuses.
- Désigner une personne en charge du secrétariat des OSC durant la COP. Cette personne serait chargée d'organiser la coordination du groupe des OSC, d'assurer la production et la diffusion d'un certains nombres de documents durant la COP (comptes-rendus des réunions journalières des OSC, listes des groupes de travail sur les déclarations ou de suivi des sessions, etc.) Cette personne serait la référente permanente des OSC durant la COP.

À ce stade, ces propositions ne peuvent pas encore être intégrée à la décision de la COP relative à la participation de la société civile à la CNULD, mais elles doivent être portée pour discussions auprès du panel sortant et du prochain panel qui sera élu fin 2019.

En France, le GTD se donne pour mission d'informer les acteurs de la solidarité internationale sur la désertification et sur la Convention. En 2019, le GTD a facilité l'accréditation à la Convention de trois de ses membres.

Par ailleurs des pistes de réflexions sont envisagées au CARI concernant :

- Une meilleure collaboration entre le CARI, le GTD et le représentant Europe de l'Ouest et Autres Groupes du panel (WEOG).
- La participation future du CARI en tant que représentant WEOG au panel.

7.3. Prochaine édition de Désertif'actions

Les recommandations de Désertif'actions 2019, pourront être portées au sein des cadres de décisions nationaux et internationaux pendant encore plusieurs années. Les membres des délégations ReSaD, RADD0 et GTD pourront s'y référer et les enrichir dans des concertations futures.

Le Sommet Désertif'actions est confirmé comme une initiative pertinente pour la concertation internationales de la société civile sur les terres et la lutte contre la désertification. Cependant, l'organisation du Sommet demande un investissement en temps important, qui jusqu'à présent se concentre sur la recherche de financements. Aussi, la fréquence du Sommet pourrait passer à tous les quatre ans plutôt que tous les deux ans, ce qui n'empêche pas d'autres forme de concertation en amont des COP. Cela permettra aussi de concentrer l'investissement en temps sur le portage des recommandations issues du Sommet et dont la validité n'est pas limitée dans un temps court.